

**Zeitschrift:** Arbido  
**Herausgeber:** Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz  
**Band:** - (2013)  
**Heft:** 1: Privatarchive = Archives privées = Archivi privati  
  
**Artikel:** Une association : les Archives de la Vie Privée  
**Autor:** Bos, François / Perret, Geneviève  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-769695>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Natürlich dürfen in einer solchen Darstellung auch die Risiken und Nebenwirkungen nicht unerwähnt bleiben. Durch seine vielfältigen Aktivitäten verzeichnet das Konzernarchiv von Evonik zurzeit einen sehr guten Aktenzufluss. Die Schwierigkeit besteht darin, diese Akten auch in einer angemessenen Menge zu verzeichnen. Das ist

ein Bereich, in dem das Konzernarchiv nicht schlecht aufgestellt ist, den es aber auch nicht aus den Augen verlieren darf und in dem es auch noch besser werden kann.

Darüber hinaus arbeiten auch die KonzernarchivarInnen von Evonik seit längerem an der Etablierung eines kon-

zernweiten Prozesses für den Umgang mit elektronischen Unterlagen. In den entsprechenden konzerninternen Arbeitskreisen gelten sie als Experten, deren Beitrag geschätzt wird. Dennoch wurde noch kein Weg gefunden, diese sehr komplexe Fragestellung zufriedenstellend zu beantworten. Da heisst es: Dranbleiben!

Abschliessend kann man wohl sagen, dass sich die Tätigkeiten, die das Konzernarchiv von Evonik anbietet, nicht wesentlich von denen anderer Archive unterscheiden. Für ein Privatarchive, das immer wieder seinen Zweck darlegen muss, ist jedoch der Blickwinkel wichtig, aus dem die Tätigkeiten betrachtet werden. Um zu verdeutlichen, dass ein Konzernarchiv kein Luxus ist, wurde die Perspektive des Wertschöpfungsbeitrages gewählt. Dieses starke Argument wird bei Evonik Industries akzeptiert – vor allem, weil die Konzernarchivare mit ihrer täglichen Arbeit beweisen, dass es stimmt.

Kontakt: [andrea.hohmeyer@evonik.com](mailto:andrea.hohmeyer@evonik.com)

## ABSTRACT

*Sans réseau ni filet de sécurité: les stratégies d'une archive d'entreprise allemande*

Les archives d'entreprise en Allemagne sont des institutions privées. Leur existence n'est pas exigée par la loi, et elles ne sont pas soumises à la législation sur les archives allemandes. Les archives d'entreprise allemandes existent dès lors que les entreprises le veulent, et donc qu'elles en tirent un profit.

Cet état de fait porte un risque latent de fermeture des archives dès lors que ce profit ne serait plus reconnu. L'analyse du cas Evonik Industries AG montre quelles stratégies peuvent aider à garantir l'existence d'archives d'entreprise. Comme Evonik ne produit guère de biens de consommation finaux, la possibilité de fonder une stratégie autour de produits historiques, comme le font les archives des constructeurs automobiles ou des industries agroalimentaires, n'est pas possible. Les archives d'Evonik se concentrent donc sur tout ce qui touche à la création de valeur, afin de constituer un soutien à la sécurité juridique de l'entreprise, mais aussi à tout ce qui fonde la communication historique ou la gestion documentaire (Records Management). *(traduction: fs)*

## Une association: les Archives de la Vie Privée

François Bos, Geneviève Perret,  
Archives de la Vie Privée, Carouge

**La création des Archives de la Vie Privée (ci-après AVP) en Suisse romande s'inscrit dans un courant historiographique qui ne se contente plus uniquement des documents conservés dans les archives officielles. Un nombre toujours plus grand de chercheuses et de chercheurs attribuent de l'importance aux sources privées, notamment pour le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècles, puisque l'histoire de la vie privée est aussi l'histoire politique et sociale du quotidien. La mémoire privée constitue ainsi un patrimoine historique aussi important que la mémoire publique.**

L'histoire sociale et l'histoire de la vie quotidienne se fondent la plupart du temps sur des sources de «seconde

main» (par exemple les protocoles de la justice rédigés par un greffier). La classe populaire est pratiquement absente de l'histoire officielle, car le peu de chose qu'elle laisse disparaît généralement avec la mort de ses représentants.

Qui souhaite travailler avec des sources «de première main» se heurte à deux obstacles majeurs. D'une part, dans les archives officielles, on ne trouve que rarement des manuscrits de particuliers. A cela, il faut ajouter que les «gens ordinaires» ignorent généralement la valeur de leurs archives personnelles pour le patrimoine et n'ont pas l'habitude de les donner aux archives officielles. D'autre part, ces dernières n'ont souvent ni les moyens matériels ni le temps de prospecter des sources inédites. Or, il est important que les générations futures aient

connaissance de l'histoire du point de vue de ceux et celles qui l'ont vécue. Un document singulier s'ajoute à d'autres, formant un ensemble qui prend ainsi toute sa valeur historique pour la conservation d'une mémoire collective.

De cette volonté de recueillir la mémoire populaire sont nés un peu partout en Europe, dans les années 1980 et 1990, des mouvements de collecte de sources privées. A Genève, la Fondation du Collège du Travail et l'Université du 3<sup>e</sup> âge, en lien avec le Musée d'ethnographie, se sont lancés dans l'étude de la vie quotidienne du monde ouvrier depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en faisant largement appel à la population. Plusieurs associations ou centres d'archives se sont créés: dès 1984, en Italie, Pieve Santo Stefano se fonde comme

Città del Diario; plus proche de Genève, en 1992, est créée à Ambérieu-en-Bugey l'Association pour l'autobiographie; en 1997, à La Roca del Vallès près de Barcelone, se constitue l'Arxiu de la Memoria Popular dont les premiers fonds sont récoltés par un concours de récits de mémoire; en 1997 toujours, dans une petite ville rhénane d'Allemagne, Emmendingen près de Freiburg, est fondée le Deutsches Tagebucharchiv. Signalons enfin qu'en Suisse romande, plus récemment, sont apparues les Archives de la Vie Ordinaire (AVO) à Neuchâtel (2003) et Histoires d'ici à Fribourg (2007).

### Fondation de l'association AVP

Fondée à Carouge en 1994 par des archivistes et historien-ne-s conquis par l'*Histoire de la Vie Privée* dirigée par Philippe Ariès et Georges Duby (1987) ou l'*Histoire des femmes en Occident* de Georges Duby et Michelle Perrot (1990–1991), l'association sans but lucratif, Les Archives de la Vie Privée, a pour mission la sauvegarde des archives liées à la vie privée des gens ordinaires de la région. Ses principales activités – orchestrées par un comité bénévole de sept personnes et un archiviste à 30% – sont la réception, la conservation, la gestion et la valorisation de ces archives. Les documents conservés, textuels et iconographiques, représentent une grande variété de sources témoignant de la vie quotidienne de gens ordinaires: correspondance, journaux intimes, albums de photos, récits autobiographiques, cahiers de cuisine et recettes, registre de comptabilité domestique, agendas, etc.

La vocation des AVP a sans doute été encouragée par le fait que dans les archives officielles, on ne trouvait alors que rarement des documents manuscrits ou iconographiques de particuliers, ou seulement ceux de personnalités reconnues; cette situation tend heureusement à évoluer.

Entre 1994 et 2012, les AVP ont recueilli 229 fonds provenant de l'ensemble des cantons romands ainsi que de la France voisine. La majorité des fonds a été versée par des personnes établies à Genève ou y ayant résidé à un moment donné de leur existence.

Si dans l'ensemble, ces fonds ne possèdent pas de séries imposantes permettant une recherche exhaustive

(thèse, monographie, biographie), en revanche, de nombreux documents représentent d'excellentes sources complémentaires à certaines archives conservées dans des institutions publiques ou des entreprises.

A l'exception des années initiales 1994 et 1995 (trois fonds) et de l'année 1999 (60 fonds dans un contexte exceptionnel), l'association reçoit en moyenne 12 fonds par année.

La taille des fonds est variable. Cela peut aller du simple document (carnet de bébé, photographie, récit autobiographique manuscrit ou imprimé, cahier de poésies ou de chants, lettre, etc.) à plusieurs mètres linéaires. La majorité des fonds comprend des documents produits durant la fin du XIX<sup>e</sup> et surtout durant le XX<sup>e</sup> siècle. Quelques pièces isolées proviennent du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle, et quelques rares fonds contiennent des papiers très récents.

On remarque que les origines sociales des producteurs des archives sont diverses et que les AVP ne se limitent pas à conserver une mémoire populaire. En outre, on observe une certaine parité si l'on se réfère au genre des producteurs des documents: on y compte presque autant d'hommes que de femmes. Un double constat qui vient bousculer les objectifs de départ des AVP, récolter des documents pour mieux écrire une histoire des femmes et une histoire des «petites gens».

### Le processus de versement

En général, les archives sont remises à l'association en mains propres, par leurs propriétaires et producteurs, ou par un proche. Cette démarche s'avère essentielle pour la récolte de données biographiques et contextuelles en vue notamment de la description du fonds, et se révèle d'autant plus précieuse lorsque le fonds contient des photographies sans légendes... Cette prise de contact entre le donateur et l'association permet également de découvrir les motivations qui incitent un individu à remettre ses papiers à une association.

Si dans la majorité des versements, le donateur connaît personnellement l'existence de l'association (presse, émission radio, internet), il ressort aussi parfois que l'on s'adresse à elle par défaut (refus d'archives publiques) ou

sur conseil d'une tierce personne (parenté, proche, membre des AVP, etc.).

Les rencontres avec les donateurs révèlent dans une forte proportion de cas qu'une importante dimension affective liant la personne à ses archives les sauve de la destruction. En effet, soit par absence de descendance, soit par désintérêt total de la descendance vis-à-vis de «vieux papiers de famille», l'individu refuse de voir un pan de sa vie, ses souvenirs, des traces écrites ou photographiques de sa mémoire finir à la poubelle. Vient ensuite seulement la prise de conscience que tel ou tel document comporte un intérêt réel pour des historiens, des sociologues; il est apparu au travers de premières discussions avec différents donateurs que les gens – par modestie ou pudeur – ont tendance à qualifier leurs papiers de «sans intérêt» et ignorent la dimension historique que peut prendre un lot de lettres, des extraits d'un journal intime ou des registres de comptabilité domestique dans la construction d'une mémoire collective.

Ces dernières années, plusieurs fonds d'archives ont été légués par voie testamentaire aux AVP. Malheureusement, dans la plupart des cas, la volonté du testateur est restée lettre morte... En effet, la lenteur des démarches administratives dans le traitement des successions et/ou l'ignorance des AVP concernant certaines de ces promesses de dons font que lorsque contact est pris pour informer des dispositions testamentaires en faveur de l'association, les archives ont déjà disparu... A titre d'exemple, en 2012, les AVP ont dû déplorer la disparition de plus de 140 cahiers de notes manuscrites quotidiennes concernant les domaines artistiques, politiques, philosophiques et sociaux (période 1938–1998). Ces documents légués dès 1998 aux AVP par un habitant de Carouge ayant également vécu à New York se sont mystérieusement volatilisés entre le décès du producteur des archives – en mars 2012 – et la prise de contact du notaire, exécuteur testamentaire, avec l'association fin juillet 2012.

Les AVP se retrouvent impuissantes face à ces cas de figure. Aussi encouragent-elles désormais les donateurs potentiels à verser leurs archives de leur vivant.



Construction de la cabane de Pierredar, 1908.

Les documents récoltés sont conditionnés dans du matériel non acide; ils sont traités sur la base d'un plan de classement établi selon les normes archivistiques. Leur gestion est régie par la même réglementation que celle qui s'applique aux archives publiques genevoises, notamment en ce qui concerne les délais de consultation et la protection des données sensibles le cas échéant.

### La prospection

Si la mission prioritaire des AVP reste la conservation des documents reçus – et tout particulièrement les opérations de conditionnement et de description des fonds –, les différents comités en place depuis 1994 se sont largement mobilisés pour la prospection de fonds d'archives privés, notamment par appels et campagnes de sensibilisation auprès des femmes ou des personnes âgées par voie de presse, par la radio, dans le cadre de manifestations ciblées (journées portes ouvertes, activités organisées par des institutions publiques, etc.). Le concours d'écriture autobiographique, coorganisé par les AVP en 1999 dans le cadre de l'Année internationale pour les personnes âgées, a provoqué des retombées concrètes en termes de dons, puisqu'on totalise 60 fonds et plus de 340 textes adressés pour le concours.

Par ailleurs, ces dernières années, l'association a pu accueillir des groupes participant aux activités d'UNI3 et les visites guidées coorganisées par la Ville de Carouge et Illico Travel. Ce sont des animations qui permettent ainsi réguliè-

lièrement aux AVP de se faire connaître auprès de donateurs potentiels.

Pour élargir leur public, depuis 2006, les AVP ont investi dans la création et la maintenance d'un site Internet. Cet outil offre un panorama précis des activités des AVP et contribue indéniablement à accroître la visibilité de l'association auprès d'une population plus large, et notamment auprès des personnes âgées qui constituent le public cible et qui maîtrisent de plus en plus Internet.

### Valoriser les documents

Outre la prospection, les AVP s'activent régulièrement pour valoriser les documents qu'elles conservent. Quelques correspondances ou journaux intimes ont donné lieu à des lectures ou des spectacles théâtraux, mais le principal moyen de cette valorisation reste l'inévitable exposition. Ainsi, les AVP ont pu collaborer avec de nombreuses institutions publiques genevoises pour exposer certains de leurs trésors dans des espaces gracieusement mis à disposition: Bibliothèque de Genève, Centre de direction de Belle-Idée, Centre d'action sociale et de santé de Carouge, etc., et depuis 2010, deux fois par an à la mairie de Carouge. Ces présentations restent de taille modeste car leur organisation nécessite du temps, de l'argent et du personnel, autant d'éléments qui font souvent cruellement défaut à l'association.

Pour contourner certaines de ces difficultés, les AVP misent désormais sur l'exposition virtuelle, dont une première édition a été mise en ligne durant

l'été 2012 sur le site [www.archivesdelavieprivee.ch/09/01/009fullo01.html](http://www.archivesdelavieprivee.ch/09/01/009fullo01.html). Si cette animation engendre certes des coûts (graphiste), elle présente de nombreux avantages logistiques et pratiques (la recherche de salle d'exposition, montage et démontage, transport et surveillance des documents sont des étapes/opérations qui disparaissent).

Si la fréquence des présentations de documents au public est régulière depuis la création des AVP, la valorisation des archives auprès d'un public scientifique reste encore timide. L'apparition du site web a indéniablement favorisé les échanges avec des chercheurs suisses ou étrangers, et des demandes ponctuelles sont adressées d'ici et d'ailleurs aux AVP. En outre, la création en ligne du Guide des archives historiques à Genève, dans lequel figurent les AVP, permet de décrire ses activités à un réseau universitaire et à des chercheurs indépendants. Cette réalisation a été d'autant plus profitable que la responsable de ce guide, Valérie Lathion, chargée d'enseignement à l'Université de Genève, est venue visiter les AVP avec ses étudiants dont certains ont basé leur travail de séminaire sur des sources provenant des archives conservées par les AVP. Une étape encourageante qui, il faut l'espérer, entraînera progressivement la venue plus nombreuse de chercheuses et chercheurs.

L'exploitation scientifique des fonds conservés reste un objectif central de l'association. Elle n'est pas sans poser problème pour une petite structure comme celle des AVP car elle nécessiterait une présence accrue de personnel, notamment pour l'accueil et le traitement de demandes. Il faut donc veiller à trouver un équilibre entre le service à la collectivité et le temps consacré au classement des documents.

### Coûts et infrastructure

La conservation des archives, avec l'achat de matériel adéquat, la valorisation et la mise à disposition des fonds au public ont un coût certain. Inutile de nier que les faibles ressources financières actuelles (cotisation de 45 membres, subvention de la Ville de Carouge pour le loyer) freinent parfois les initiatives d'un comité bénévole. La disparition dès 2012 de la subvention annuelle accordée par les autorités can-

tonales aux AVP pour un poste d'archiviste à 30% a contraint l'association de puiser dans son capital pour pouvoir rétribuer une personne chargée de poursuivre le traitement des fonds, d'assurer des permanences pour l'accueil des visiteurs (donateurs et chercheurs) et effectuer la gestion administrative des affaires courantes.

Si elle veut assurer sa pérennité, l'association se doit de mettre rapidement en place des stratégies pour obtenir des recettes, difficulté de taille dans une conjoncture très frileuse à l'égard du milieu associatif culturel. Les statuts prévoient néanmoins qu'en cas de difficultés majeures ou dissolution de l'association, les fonds seront repris par une institution genevoise.

Enfin, et c'est un problème récurrent dans de nombreuses archives publiques ou privées, les AVP n'échappent pas au spectre du problème de stockage. L'association dispose actuellement

d'un local de 26 m<sup>2</sup> qui se trouve au sous-sol de la maison annexe et l'espace de conservation tend à s'y raréfier. Toutefois, la bienveillance des autorités carougeoises devrait résoudre ce problème en mettant à disposition des AVP des locaux d'archives dans une nouvelle construction communale, le «Triangle

des Pervenches», où s'installeront également les Archives municipales de Carouge.

Contact: [archieprivée@bluewin.ch](mailto:archieprivée@bluewin.ch)

Site web: [www.archivesdelavieprivée.ch](http://www.archivesdelavieprivée.ch)

## ABSTRACT

*Die Vereinigung «Archives de la vie privée»*

Die Vereinigung «Archives de la vie privée» wurde 1994 im Kanton Genf mit dem Ziel gegründet, Privatarchive von einfachen Personen aus der Region zu sammeln, aufzubewahren und in Wert zu setzen. Sie zählt heute 229 Bestände, von denen die Mehrheit Dokumente enthält, die am Ende des 19. Jahrhunderts und besonders im 20. Jahrhundert entstanden sind. Trotz finanziellen Schwierigkeiten sieht die Vereinigung die Bedeutung einer Informationskampagne, die die Übergabe von Dokumenten durch deren Produzenten noch zu Lebzeiten begünstigen soll, da entsprechende testamentarische Verfügungen oft ins Leere laufen. Dank der Unterstützung durch die Gemeinde Carouge wird die Vereinigung in Kürze über Magazinplatz in den Räumlichkeiten des Gemeindearchivs verfügen können.

(fs / Übersetzung: as)

## «Un visage, une voix, une vie» – la collection de films Plans-Fixes: 280 portraits suisses romands en 35 ans

Olivier Pavillon, vice-président de l'Association Films Plans-Fixes

**L'aventure des films Plans-Fixes débute en 1977... Une aventure qui conduira des premiers portraits un tantinet bricolés – à une production suivie, d'un niveau de plus en plus professionnel, comptant aujourd'hui – trente-cinq ans écoulés – quelque 280 titres.**

**Ramuz sans voix ni image...**

L'idée est née du constat fait en 1977 par le journaliste et homme de radio Michel Bory qu'il n'existait aucun portrait filmé de Charles-Ferdinand Ramuz, dont on préparait alors le centième anniversaire de la naissance (1878)<sup>1</sup> Il en est stupéfait, en parle autour de lui à des collègues et amis, Nag Ansorge, cinéaste d'animation, Jean Mayerat, cinéaste et photographe, Valdo Sartori, autre homme de radio, spécialiste de la prise

de son. Il leur propose de combler cette lacune pour l'avenir et de se lancer dans la réalisation de portraits filmés de personnalités ou de «gueules» du pays romand...

**Avec l'aide de «Semper fidelis»**

Sa proposition est accueillie avec intérêt, mais aussi avec quelques moues dubitatives, comme l'avoue Jean Mayerat dans son propre portrait réalisé de nombreuses années après<sup>2</sup>.

Toujours est-il que le premier portrait est réalisé en décembre de cette même année déjà par l'équipe de pionniers ci-dessus détaillée. Le petit viatique réuni pour cette réalisation provient d'une fondation liée à des cercles militaires, «Semper fidelis», qui décide de faire confiance à ces mousquetaires! Il est piquant de constater que le premier appui trouvé par le groupe Plans-Fixes, alors passablement marqué à gauche

par la personnalité de ses pionniers comme Bory ou Mayerat, provient d'un cercle de droite...

**Un début quelque peu incertain**

Ce premier portrait est celui de Constantin Regamey (Kiev 1907 – Lausanne 1982), orientaliste et compositeur<sup>3</sup>. La vision des premières séquences du film révèle une relative maladresse, qui ne manque d'ailleurs pas de charme! On a encore l'impression d'une épure: sur l'image d'un piano droit assombrissant le plan et d'un siège qui peine à rester dans le cadre, on entend une voix – celle

- 1 Bory, M., «Naissance d'une idée», in Collection des films Plans-Fixes, 1977–1993, Yverdon-les-Bains, Association Films Plans-Fixes, 1993, p. 8.
- 2 Film n° 1198, Jean Mayerat, Regards engagés, 2002.
- 3 Film n° 1001, 47 min, 1977.